

## **ELABORATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**

Le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a prescrit l'élaboration d'un Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) en date du 20 avril 2018.

Dans le cadre de cette élaboration, une réunion publique de concertation est organisée :

**Mercredi 27 juin 2018 à 18h00**  
**Au Centre administratif de l'Eurométropole de Strasbourg**  
**parc de l'Etoile - salle 144 (niveau 0).**

Lors de cette réunion publique sera présenté le diagnostic et les orientations du projet de RLPi, ainsi que le projet de règlement écrit et graphique.

Cette réunion sera suivie d'un débat avec la salle.